Jacques Chirac

Madame,

Monsieur,

Dans les prochains jours, vous allez être amené une nouvelle fois à faire un choix décisif pour l'avenir de la France.

Permettez-moi de prendre un peu de votre temps pour vous exposer, en tant que candidat à la Présidence de la République, la politique nouvelle qu'il m'apparait indispensable de mener en matière de santé pour redonner espoir à une profession gagnée par une inquiétude grandissante.

Jour après jour, en effet, vous constatez la remise en cause des principes fondamentaux de l'exercice libéral de la médecine minée par une socialisation rampante et insidieuse. C'est ainsi que la liberté de prescription risque d'être entravée par les investigations des organismes de Sécurité sociale. Que restera-t-il des libertés médicales lorsque l'enveloppe financière globale, récente option du gouvernement, aura été mise en place ?

De même, que de différences entre le discours officiel et la réalité en matière d'hospitalisation ! La coexistence des hospitalisations publique et privée et leur nécessaire complémentarité, indispensable pour permettre au malade d'exercer son libre choix, sont chaque jour remises en cause. Ceci se manifeste à la fois par le biais des autorisations de création de lits ou d'acquisition d'équipements lourds de pointe qui favorisent trop souvent un seul secteur et par celui de la tarification qui conduit à la faillite d'établissements privés pourtant adaptés aux besoins de la population.

La France a su se doter au cours des trois décennies écoulées d'un système de soins original et de grande qualité.

Cette qualité, universellement reconnue, est d'abord fondée sur la garantie des libertés fondamentales de tout exercice de la médecine.

.../...

L'originalité de notre système de santé repose sur trois principes : une médecine libérale active et efficace, la coexistence de deux types d'hospitalisation et la mise en place d'un système de solidarité nationale.

Le risque de voir cette construction et ces acquis remis en cause n'est pas négligeable, si la politique d'imprévision et d'improvisation actuellement menée est poursuivie.

Face à cela, ensemble, nous pouvons agir pour assurer la pérennité du système de soins à la française, en garantissant les conditions du maintien de ces trois grands principes.

A cet effet, je m'engage avec détermination à assurer le respect des principes fondamentaux de la médecine libérale, garants de la société de liberté et de responsabilité à laquelle la France aspire, qu'il s'agisse des libertés de prescription et d'installation, du libre choix du malade, du paiement direct à l'acte et du secret médical.

Il faut parallèlement que, dans la vie quotidienne des membres du corps médical, les entraves administratives à l'exercice de la médecine soient atténuées au maximum.
L'activité même des médecins de ville devient, chaque jour, plus aléatoire. La réévaluation des actes accuse un retard qui va croissant face à l'évolution des charges. La machine administrative et fiscale multiplie les demandes de renseignements et les contrôles. La valeur ajoutée de tout ce système est nulle et son poids est lourd pour notre économie.

Une autre politique doit être menée en ce domaine, qui vise à alléger les contrôles, à rémunérer le travail à hauteur du temps passé et de l'expérience acquise, à favoriser dans les zones à faible densité médicale, l'installation de jeunes médecins par une politique de prêts incitatifs. Sur le plan fiscal, je m'engage, si je suis élu, à alléger les charges qui pèsent sur la médecine de ville, grâce notamment à la suppression de la taxe professionnelle et, à l'allègement du poids de l'impôt sur le revenu en réévaluant chaque année le montant des tranches à hauteur même de l'inflation. En outre, le montant de l'impôt sur le revenu sera diminué de 5 % dès la première année du nouveau septennat.

S'agissant de l'hospitalisation, la politique nouvelle que j'entends conduire est animée par la volonté de revenir à l'esprit et à la lettre de la loi portant réforme hospitalière de décembre 1970 qui voulait traiter sur un pied d'égalité les hospitalisations publique et privée, et promouvoir leur complémentarité. Une saine concurrence en ce domaine est souhaitable pour tempérer les risques toujours latents de "bureaucratisation" de la médecine hospitalière publique. Mais il importe au préalable que les règles du jeu soient claires et les décisions équitables.

Plus généralement, les inquiétudes qui animent l'ensemble du corps médical et les difficultés qu'il connait, trouvent leurs origines dans les erreurs de diagnostic et de thérapeutique faites au cours des années récentes pour assurer l'équilibre financier de la Sécurité Sociale.

Cette institution risque d'être remise en cause du fait d'une évolution trop rapide, dans le contexte économique actuel, du budget social de la Nation et des dépenses de santé.

Pourtant, lier chaque année, comme le fait le gouvernement, la progression des dépenses de santé à celle du produit national en instaurant une enveloppe financière globale ne peut en soi constituer une politique de la santé pour notre pays. Les besoins, en effet, demeurent importants. L'aspiration à ce que tous bénéficient des meilleurs soins possibles est plus que légitime de la part des Français. C'est bien là l'objectif de la politique de santé que j'entends mener.

De même, ajuster systématiquement les dépenses de santé aux recettes des régimes de protection sociale conduit, lorsque l'économie stagne ou même régresse, à des contraintes et à une diminution assurée de la qualité des prestations pour le malade.

Les options récemment prises ne peuvent permettre le développement, pourtant si nécessaire, des actions de prévention et de promotion de la recherche, gages pourtant à terme d'économies substantielles, de progrès dans les thérapeutiques, et de rayonnement de la science française. Elles entraînent inéluctablement la remise en cause progressive de l'ensemble du système de santé tel qu'il se présente aujourd'hui. Elle est à l'opposé de celle qui me paraît adaptée aux problèmes actuels de la France. En effet, c'est moins la progression des dépenses qui est à l'origine des difficultés actuelles des organismes de Sécurité sociale que les moins values de recettes imputables à la crise économique et au chômage que nous connaissons.

Seule la nouvelle croissance économique que je préconise pour notre pays peut assurer l'avenir du système de soins français et donner espoir à ceux qui en sont responsables tout en apportant un remède au problème du chômage.

Une telle orientation n'exclut pas la rigueur toujours indispensable dans ce secteur sensible. Elle ne doit, toutefois, pas être aveugle.

Par ailleurs il n'y a pas, à mon sens, de fatalité dans la croissance indéfinie des dépenses de santé. Dans l'immédiat, chacun sait que des économies sont possibles, sans porter atteinte à ce qui est utile et déjà bien fait. Elles passent, notamment par une meilleure répartition entre les différents secteurs de soins.

De plus, une médecine plus disponible et plus humaine, doit à terme contribuer à la stabilisation des dépenses de santé. Il convient, à cet effet, de maintenir et de revaloriser la place et la fonction du médecin de famille qui demeure le mieux à même de faire la synthèse entre l'homme et la technique.

Cette nouvelle politique, enfin, requiert une responsabilisation plus grande qu'à l'heure actuelle de tous les citoyens en matière de santé.

.../...

Vous savez l'importance grandissante des comportements dans le déterminisme des maladies actuelles. Il convient, en conséquence, de sensibiliser l'ensemble de la population pour infléchir des habitudes néfastes pour l'individu et coûteuses pour la collectivité.

S'agissant de vous-mêmes, qui êtes au coeur du système de santé, votre rôle est irremplaçable pour maintenir l'acquis et oeuvrer dans cette voie. Trop souvent la contrainte a été utilisée. C'est un dialogue constructif qu'il faut instaurer.

Je sais pour ma part que ce qui est bien expliqué peut être demandé et obtenu de vous.

Voilà dans ses grandes lignes l'action qu'il m'apparaît indispensable de mener avec vous pour mettre fin à l'évolution récente et redonner confiance au corps médical légitimement inquiet de son avenir.

Ensemble, si vous le voulez , nous pouvons y parvenir.

Jacques CHIRAC